

# CHALLENGE DU PAYS DU GIER 2018

## LA FOULEE DE CHATEAUNEUF

SAMEDI 10 FEVRIER 13 et 22 km

Pierre GUICHARD : 06.25.50.40.06

## COURSE PEDESTRE DES PAYS DU GIER

SAMEDI 3 MARS 10 et 19 km

Antoine VINCENDON : 04.77.31.24.96

## FARNAY TRAIL

DIMANCHE 25 MARS 13 et 29 km

Francois ARNAUD : 06.44.10.79.81

## LA CARTUSIENNE

DIMANCHE 17 JUIN 10 et 20 km

Christelle ALMANZY : 06.58.84.33.70

## COURIR POUR DES POMMES

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 17 et 35 km

Yvon LEBRE : 06.75.44.33.47



**Pays du Gier**



**www.benrun.fr**

*Spécialiste Athlé-Rando-Running-Trail*



Pour 2018 le challenge du Pays du Gier persiste avec le challenge découverte ouvert uniquement sur les épreuves les moins longues de nos manifestations.

2018

## CHALLENGE DU PAYS DU GIER

### REGLEMENT

1. Les participants doivent être majeurs.

2. La participation au challenge implique

- l'acceptation au règlement
- l'arbitrage du comité d'organisation du challenge

3. Les 5 courses retenues pour le challenge sont :

- LA FOULEE DE CHATEAUNEUF : (22km)
- COURSES PEDESTRES PAYS DU GIER : (19km)
- FARNAY TRAIL : (29km)
- LA CARTUSIENNE : (20km)
- COURIR POUR DES POMMES : (35km)

Il suffit d'être classé sur 4 courses minimums pour participer au challenge pour les hommes, et 3 courses minimums pour les femmes.

4. Attribution des points :

Le premier aura autant de points que le nombre d'arrivants et l'attribution des points sera dégressive en fonction du classement.  
Exemple : 250 arrivants = 250 points au 1<sup>er</sup>, 249 au 2<sup>ème</sup>, etc....*les points seront doublés pour les courses ayant moins de 100 arrivants.*

5. Récompense :

Seront récompensés les 10 premières femmes et les 20 premiers hommes.

6. Le lieu et la date de remise des récompenses seront connus par voie de presse. Les bénéficiaires seront informés personnellement et devront y être présents.

Pour toutes infos complémentaires :

Mr CHILLET Joël : Tel : 04.77.31.36.39 / 07.81.34.43.21

Mail : joel.chillet@wanadoo.fr

## CHALLENGE DECOUVERTE

### REGLEMENT

1. Les participants doivent être majeurs.

2. La participation au challenge implique

- l'acceptation au règlement
- l'arbitrage du comité d'organisation du challenge

3. Les 5 courses retenues pour le challenge sont :

- LA FOULEE DE CHATEAUNEUF : (13km)
- COURSES PEDESTRES PAYS DU GIER : (10km)
- FARNAY TRAIL : (13km)
- COURSES PEDESTRES PAYS DU GIER : (10km)
- LA CARTUSIENNE : (10 km)
- COURIR POUR DES POMMES : (17km)

Il suffit d'être classé sur 4 courses minimums pour participer au challenge pour les hommes, et 3 courses minimums pour les femmes ET NE PAS AVOIR ETE DEJA RECOMPENSE AU CHALLENGE DU PAYS DE GIER ET CHALLENGE DECOUVERTE DEPUIS 2012

4. Attribution des points :

Le premier aura autant de points que le nombre d'arrivants et l'attribution des points sera dégressive en fonction du classement.  
Exemple : 250 arrivants = 250 points au 1<sup>er</sup>, 249 au 2<sup>ème</sup>, etc.... *les points seront doublés pour les courses ayant moins de 100 arrivants.*

5. Récompense :

Seront récompensés les 5 premières femmes et les 5 premiers hommes.

6. Le lieu et la date de remise des récompenses seront connus par voie de presse. Les bénéficiaires seront informés personnellement et devront y être présents

Pour toutes infos complémentaires :

Mr. CHILLET Joël 04.77.31.36.39 / 07.81.34.43.21

Mail : joel.chillet@wanadoo.fr